

DEVENEZ PUERICULTRICE/PUERICULTEUR

Présentation du métier

La puéricultrice(puériculteur) est une infirmier(e) spécialisé(e) qui a développé des compétences d'expertise clinique dans le domaine de l'enfance et dont les missions sont de promouvoir la santé de l'enfant de la naissance à l'adolescence, de le protéger et de contribuer à son développement optimal en favorisant son éveil, son autonomie et sa socialisation, en tenant compte de son environnement familial et social.

Compétences visées

La formation dispensée à l'école de puéricultrice a pour objet de préparer l'étudiant à sa future fonction de puériculteur(trice) en développant progressivement, à travers l'acquisition de savoirs, d'attitudes et de comportements, les 8 compétences attendues :

- Évaluer l'état de santé et le développement des enfants et des adolescents
- Concevoir et conduire un projet de soins et d'éducation adapté à l'enfant
- Mettre en œuvre des soins adaptés aux enfants présentant des altérations de santé
- Accompagner et soutenir les familles dans le processus de parentalité
- Concevoir et mettre en œuvre des activités de promotion de la santé de l'enfant et de protection de l'enfance
- Organiser et coordonner les soins et les activités de développement et d'éveil pour des enfants et des adolescents
- Gérer les ressources d'un service ou d'un établissement d'accueil d'enfants
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques

Objectif de la formation

La finalité de la formation est de permettre à chaque étudiant de devenir une puéricultrice (puériculteur) capable de répondre aux besoins de santé des enfants, des adolescents et de leur famille dans les différents lieux où il- elle exercera dans une logique évolutive.

La formation met en œuvre un processus qui doit amener l'étudiant de la fonction d'infirmier (e) ou de sage-femme à la fonction d'infirmière puéricultrice, infirmier puériculteur.

Il s'agit d'un réel processus d'évolution vers la construction des 8 compétences de la puéricultrice(teur), en tenant compte :

- Du projet de formation de l'étudiant
- De ses savoirs expérimentiels et antérieurs
- Des orientations du projet pédagogique de l'école.

Prérequis

Diplôme Etat Infirmier ou de Sage-femme.

Modalités d'accès / Sélection

L'entrée en formation est subordonnée à l'admission au concours d'entrée en formation de puéricultrice(teur).

Pré-Inscription en ligne obligatoire (<http://webconcours.lafocss.org/WebConcours/Accueil>)

Dépôt ou envoi du dossier complet au secrétariat : **Madame Dala DIARRA**

Délai d'accès à la formation : cf. Note d'information

Nombre de places : La capacité d'accueil est de 46 étudiant(e)s.

Durée de la formation

Selon l'arrêté du 13 juillet 1983, relatif au programme des études préparant au Diplôme d'État de Puéricultrice, la durée de la formation est de 1500 Heures répartie entre 710 heures de stages et 790 Heures d'enseignement théorique.

Contenu de la formation

Domaine 1 : Sciences infirmière spécialisée en puériculture : fondements et méthodes

Domaine 2 : Sciences humaines, sociales et droit

Domaine 3 : Sciences biologiques et médicales

Domaine 4 : Sciences cliniques et techniques de l'infirmière puéricultrice

Domaine 5 : Organisation du travail et gestion des moyens en établissements accueillant des enfants

Domaine 6 : Méthodes et outils

Domaine 7 : Méthodes et outils

Domaine 8 : Intégration des savoirs et posture professionnelle

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques classiques et innovantes, font partie du dispositif concourant à la réussite de l'étudiant.

- Méthodes innovantes : Analyse réflexive de pratiques professionnelles - Jeux de rôle – Simulation. L'apprentissage avec ses pairs permet à l'étudiant de potentialiser ses compétences, d'en activer de nouvelles, dans une démarche de tolérance, de solidarité, de respect.
- Enseignement en alternance basé sur une pédagogie active et participative.
- Suivi pédagogique individualisé permettant à chaque étudiant d'identifier ses difficultés et axes de progression.
- Mise à disposition de ressources et moyens favorisant son apprentissage en autonomie (CDI, plate-forme e-learning, poste informatique en libre accès).
- Les intervenants sont des formateurs permanents de l'IFP et des professionnels experts, vacataires.

Modalité d'évaluation

Selon l'article 26 de l'arrêté du 12 décembre 1990, le Diplôme d'État de puéricultrice est délivré, sur proposition de la commission de contrôle, par le préfet de Région, aux élèves ayant obtenu à l'évaluation des connaissances et des capacités professionnelles tels que définies dans le présent arrêté :

- Une note moyenne globale égale ou supérieure à 15 points sur 30 aux contrôles des connaissances
- Une note égale ou supérieure à 15 points sur 30 à chacune des trois épreuves de synthèse
- Une note moyenne égale ou supérieure à 5 points sur 10 pour chacune des quatre capacités évaluées en stage

Stages

Le programme prévoit 710 heures de stage au sein des 1500 heures de formation. Les stages sont répartis en 5 périodes sur des secteurs extra hospitaliers et hospitaliers.

Le stage est un lieu privilégié d'apprentissage. Il permet à l'étudiante :

- D'intégrer les connaissances théoriques et pratiques
- D'acquérir des savoirs faire
- De prendre de la distance par rapport à son exercice professionnel ou préprofessionnel d'infirmière
- De partir de la réalité du milieu professionnel pour développer son identité professionnelle de puéricultrice.

Le domaine d'intervention de la puéricultrice est très varié. Il permet ainsi de choisir un emploi dans le secteur hospitalier ou extra hospitalier, tels que PMI, EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant)

A l'issue de la formation, **100% des diplômés qui recherchent un poste sont en emploi.**

Taux de réussite en janvier 2023 : 100%

Evolution professionnelle

Les infirmières puéricultrices peuvent s'orienter ensuite vers la formation cadre de santé ou effectuer des diplômes universitaires.

Modalités d'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap

L'établissement favorise un accueil et un accompagnement adapté pour les personnes en situation de handicap ou présentant des difficultés d'apprentissage. Madame Corinne ROSE, référent Handicap est disponible pour répondre à vos questions à l'Institut, vous pouvez lui adresser un mail à referenthandicap.ecoledepuer@gmail.com

Tarifs

| Formation Puéricultrice | Tarif à l'heure | Nombre d'heures de formation | Total |
|--|-----------------|------------------------------|-------------|
| Tarif Employeur | 13,30 € | 790 | 10 507,00 € |
| Tarifs Etudiants non éligibles au financement de la Région | 8,20 € | 790 | 6 478,00 € |
| Tarifs Etudiants éligibles au financement de la Région | | | 0,00 € |
| Frais inscription pédagogique pour éligibles | | | 400 € |

Les atouts de l'établissement de formation

- Le projet pédagogique avec :
 - L'étudiant comme acteur de sa formation
 - L'individualisation du suivi pédagogique
 - L'accompagnement de l'identité professionnelle
 - La place accordée au travail de recherche
 - L'analyse réflexive des pratiques professionnelles
 - La simulation en santé
 - La taille de la promotion
- La taille du groupe d'apprenants : 36 étudiants
- L'expertise de l'équipe pédagogique, cadres infirmières puéricultrices :
 - Cadres leadership en néonatalogie et maternité, SAMU, Urgences pédiatriques

- Master Formation Formateurs à l'Accompagnement Professionnel (Université Cergy-Pontoise) et en pédagogie
- DU de recherche paramédicale
- Formatrices AFGSU
- Formatrices en simulation en santé

Contact de la personne ressource : Madame Dala DIARRA, secrétaire de l'IFIP
ecoledepuericulture-paris@lafocss.org

Date d'actualisation : Juillet 2023

QUI SOMMES NOUS ?

Présentation de l'IFIP

Agréé par la Région Ile-de-France et l'Agence Régionale de Santé (ARS), L'IFIP Paris Croix Saint Simon prépare au diplôme d'Etat de Puéricultrice. Né de la reprise de l'IFIP Rabelais, l'IFIP est localisé depuis le 1^{er} septembre 2022, au 158 rue de Bagnolet à Paris.

L'accompagnement des étudiants est un principe fort du projet pédagogique de l'établissement, dans le respect des personnes et de leur rythme d'apprentissage. L'IFIP met en œuvre une pédagogie active et innovante, alliant des travaux pratiques en groupes restreints et un parcours de stage individualisé.

La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

De la naissance à la fin de la vie au service des familles

Créée en 1906 et reconnue d'utilité publique depuis 1922, La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon répond aux besoins sanitaires et médico-sociaux des personnes fragilisées par la maladie, l'âge, l'isolement, les charges de famille ou l'insuffisance des ressources, de la naissance à la fin de la vie.

Elle déploie une offre globale et diversifiée **d'accueil, d'accompagnement, de soins ou de prise en charge médicale ou médico-social**, en Île-de-France à travers un **Institut de Formation Paramédicale et Sociale (IFPS) et de 50 structures sanitaires et médico-sociales** organisées en pôle d'activité :

- Le pôle Santé
- Le pôle Personnes Âgées/Personnes Handicapées
- Le pôle Petite Enfance